



Communiqué de Presse

Paris, lundi 17 novembre 2008

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION GÉNÉRALE DE SANTÉ ET L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG :

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE MATERNITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU DON DE SANG DE CORDON ET LE DOUBLEMENT DE LA COLLECTE EN FRANCE

La Fondation Générale de Santé et l'Etablissement Français du Sang (EFS) ont signé un partenariat pour le développement de la collecte de sang de cordon avec deux objectifs : créer un véritable maillage national de maternités collectrices de sang de cordon et promouvoir le don allogénique ainsi que l'égal accès aux soins.

Doubler le nombre de maternités collectrices de sang de cordon

Utilisée dans plus de 80 indications thérapeutiques, la greffe de sang de cordon permet de soigner des cancers du sang (leucémies, lymphomes) ainsi que de nombreuses maladies génétiques. Chaque année en France, près de 120 000 patients sont atteints par ces maladies, et plusieurs centaines recevront une greffe de sang de cordon. Pourtant seulement huit maternités assurent aujourd'hui le prélèvement de sang de cordon sur l'ensemble du territoire.

Afin de combler le retard de la France, **la Fondation Générale de Santé s'engage à doubler le nombre de maternités collectrices d'ici 2010**, en mobilisant les équipes médicales des 20 maternités de Générale de Santé (33 000 naissances par an). La maternité de l'Hôpital Privé d'Antony sera la première opérationnelle dès le début 2009. Des maternités extérieures au réseau Générale de Santé viendront renforcer cette dynamique.

L'EFS offrira son expertise pour la préparation des greffons allogéniques, dans le respect des bonnes pratiques. Les greffons seront ensuite conservés sur les plateaux techniques de l'EFS à Besançon, Bordeaux, Annemasse, Grenoble et Créteil. **Le maillage territorial des maternités collectrices viendra ainsi compléter le réseau national des banques publiques.**

Promouvoir le don allogénique et l'égal accès aux soins

La limitation du nombre de maternités collectant le sang de cordon constitue aujourd'hui un obstacle physique à la possibilité pour les familles de faire le choix d'un don à la naissance.

Pourtant, selon une étude Opinion Way réalisée pour la Fondation Générale de Santé, **79% des personnes en âge de procréer (18-34 ans) se déclarent prêtes à faire don du sang de cordon de leur enfant à sa naissance** (étude réalisée le 12-13 novembre 2008 sur un échantillon de 988 personnes représentatif de la population française).

La Fondation Générale de Santé va lancer une **campagne d'information à l'attention des femmes enceintes** afin d'encourager le don de sang de cordon à la naissance.

L'EFS et l'Agence de la biomédecine **formeront les équipes médicales des nouvelles maternités collectrices afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques**, depuis le recueil du consentement, l'acte de prélèvement, le stockage, jusqu'à la transplantation. Ce programme de formation des équipes médicales sera réalisé avec l'aide de la Fondation Générale de Santé.

En renforçant les banques publiques et la collecte de greffons allogéniques, le partenariat entre la Fondation Générale de Santé et l'EFS permettra de **promouvoir l'égal accès aux soins, afin que chaque patient, notamment ceux issus des minorités ethniques, puisse recueillir un greffon compatible en cas de besoin.**

Le partenariat public privé fonctionnera à travers un comité de pilotage paritaire. Le professeur Claude Huriet présidera le conseil d'orientation de la Fondation Générale de Santé et siègera comme administrateur, aux côtés du professeur Jean-François Mattéï et du docteur Xavier Emmanuelli.

« A travers sa Fondation, Générale de Santé va désormais pouvoir mettre à disposition des banques publiques un réseau de maternités dynamique et organisé. En développant un programme d'information auprès des femmes enceintes ainsi qu'un programme de formation des équipes médicales, nous voulons rapidement parvenir à doubler le nombre de greffons allogéniques disponibles pour les malades. C'est une bonne nouvelle pour les patients et les médecins greffeurs », a déclaré le Docteur Antonino LIGRESTI, Président de la Fondation Générale de Santé.

Contacts presse :

Gérard BENEDETTI
Directeur de la communication
Tél. : 01.53.23.14.47
g.benedetti@gsante.fr

Marie ROUX de LUZE
Chargée des Relations Presse
Tél. : 01.53.23.14.16 / 06.08.50.91.49
m.rouxdeluze@gsante.fr